






Tableau de garanties NAC

Les avantages Fidanimo

- Furet et Lapin pris en charge dès 3 mois jusqu'à la veille des 3 ans
- Perroquet pris en charge dès 3 mois jusqu'à la veille des 15 ans
- Couverture de 85% des frais médicaux et chirurgicaux
- Pack de prévention (vaccin, stérilisation/castration, sérologie)
- Couverture à vie
- Remboursement sous 72 heures (après validation)

Découvrez les Pattes Fidanimo en détail dans notre tableau de garanties. Les garanties sont exprimées en pourcentage des frais réels après application de la franchise ou sous la forme de forfaits. Les plafonds de garanties, forfaits et franchises s'entendent par animal assuré et par année de souscription.

GARANTIES	LAPIN 	FURET 	PERROQUET 
FRAIS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX			
Consultations et Visites Vétérinaires	85 %	85 %	85 %
Soins, Médicaments prescrits			
Hospitalisation, Analyses, Examens			
Frais de transport en ambulance animalière			
FRANCHISE			
Franchise par année de souscription	50 €	50 €	50 €
PRÉVENTION			
Vaccin	25 €	25 €	25 €
Stérilisation/Castration, Sérologie	75 €**	75 €**	75 €**
PLAFOND ANNUEL			
Plafond annuel de remboursement au titre de la maladie et/ou accident	850 €	850 €	850 €

**Ce forfait est valable pour deux années d'assurances consécutives

Délais de carence : Période durant laquelle les garanties ne sont pas encore en vigueur.

Accident : 48 heures, **Maladie** : 45 jours, **Chirurgies liées à une maladie** : 6 mois.

Franchise : Partie des frais qui ne sont pas pris en charge par les garanties.

Exemple de remboursement :

Suite à une extraction des incisives, Laurence assurée pour Paco (Patte Lapin) a eu une facture de 300 € de frais vétérinaires. Grâce à son assurance santé NAC Fidanimo, elle a été remboursée de 255 €.